



sictoba

Les déchetteries et aires de déchets verts ne seront plus accessibles en libre service.

Inscription obligatoire sur [www.sictoba.fr](http://www.sictoba.fr).



## 1 Comment s'inscrire ?

Au préalable, veuillez préparer les pièces suivantes :  
pièce d'identité et attestation de domicile de moins de 3 mois.

Pour vous inscrire, il vous suffit de remplir le [formulaire en ligne](#).  
Un QR code vous sera fourni (un seul par foyer et par entreprise).

## 2 Comment accéder aux déchetteries et aires de dépôt de déchets verts

À chaque passage dans l'un de nos sites, vous devrez présenter votre QR code au gardien avant tout dépôt de vos déchets.

## 3 Particuliers et professionnels

Les particuliers seront accueillis selon les mêmes modalités qu'aujourd'hui. Il n'y aura pas de limitation de passage.

Quant aux professionnels, les volumes acceptés passent de **2 à 4m<sup>3</sup>/jour**.



04 75 39 06 99

[www.sictoba.fr](http://www.sictoba.fr)



sictoba